

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE**ÉCOLE / RPI**

NOM	École primaire de Bellefois	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE	Neuville de Poitou	13 novembre 2018

Participants (☑ : présent , ☐ : excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
M. Charrier (<i>tit.</i>)	☑	Présidente du SIVOS	DDEN
M. Dercourt (<i>tit.</i>)	☑	Mme Saint-Pé	Mme Dilet
Mme Desobeaux (<i>tit.</i>)	☑	Vice-présidents du SIVOS	
M. Girault (<i>tit.</i>)	☑	Mme Aupetit	
Mme Guesdon (<i>tit.</i>)	☑	Mme Benoist	
M. Tartarin (<i>tit.</i>)	☑	M. Bureau	
Mme Vrignaud (<i>tit.</i>)	☑	Mme Dreulle	
M. Coupaye (<i>suppl.</i>)	☐	Mme Hamon	
Mme Darles (<i>suppl.</i>)	☐	Mme Lamoureux	
Mme Fuzeau (<i>suppl.</i>)	☑	Mme Lamy	
Mme Genty (<i>suppl.</i>)	☑	Mme Maury	
Mme Paquier (<i>suppl.</i>)	☑	M. Morin	
M. Thomassin (<i>suppl.</i>)	☑		
	IEN	Représentant de la Mairie de :	
	Mme Jussaume	Neuville-de-Poitou	
		M. Praud	

Pour introduction, le président nomme un secrétaire de séance : M. Pierre Bureau

Ordre du jour

- 1 – Fonctionnement du conseil d'école
 - Élections des représentants de parents d'élèves, composition et rôle du conseil d'école
 - Approbation du dernier procès verbal
 - Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles
- 2 – Règlement intérieur
- 3 – Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école
 - Présentation du projet d'école
 - Projets pédagogiques
- 4 – Ressources humaines de l'école
 - Équipe pédagogique
 - Effectifs
 - Service civique
- 5 – Moyens matériels
 - Travaux (bilan et à venir)

- 6 – Place des parents à l'école
- 7 – Hygiène et Sécurité
- 8 – Mise en œuvre et suivi Projet éducatif de territoire (PEDT)
 - Activités périscolaires proposées cette année
 - Temps périscolaire

1. Fonctionnement du conseil d'école

★ Élections des représentants de parents d'élèves, composition et rôle du conseil d'école

- Élections des représentants de parents d'élèves

La participation est de 146 votants, ce qui représente un taux de 62,1 % de votants. Le nombre de bulletins nuls (consignes de vote non respectées) est inférieur par rapport à l'année dernière (9).

Les 13 parents qui se sont présentés ont été élus.

Le directeur remercie les parents qui se sont portés volontaires pour le dépouillement.

- Composition et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est régi par le décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.

Le conseil d'école est composé du directeur de l'école (président), des maîtres de l'école, d'un représentant du Rased, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles (Mme Josseline Dilet). Le conseil se réunit au moins une fois par trimestre.

Le conseil d'école adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

Participants avec voix consultative : ils peuvent assister aux séances du conseil d'école pour certaines affaires. Ils sont invités par le président, après avis du conseil. Il s'agit :

- de tous les maîtres du réseau d'aides spécialisées ;
- du médecin, de l'infirmière et de l'assistante sociale de l'Éducation Nationale ;
- des personnels médicaux ou paramédicaux participant à des actions d'intégration d'élèves handicapés ;
- des intervenants extérieurs tels que les professeurs de l'école de musique ainsi que les représentants des activités périscolaires pour les questions relatives à leurs activités en relation avec la vie de l'école ;
- du président qui, après avis du conseil d'école, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Remarque : les suppléants des représentants de parents d'élèves peuvent également assister aux séances du conseil d'école, mais ne prennent pas part aux votes éventuels.

★ Approbation du dernier procès verbal

Le procès-verbal du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

★ Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles

- Les prochains conseils d'école sont fixés au jeudi 7 mars et au mardi 18 juin 2019, à 18h00.
- Commission restauration :
 - Le Sivos propose la date suivante : le 20 décembre à 18h30 à la mairie de Neuville

- M. Wolff informe que la liste des adresses courriel des parents élus a été transmise au Sivos : les invitations à ces commissions pourront se faire par ce biais.

2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur préalablement envoyé est discuté. Des modifications (clarifications et ajustements) sont apportées.

- Dans le paragraphe « Vie scolaire », la phrase :

La possession d'objets électroniques tels que les téléphones portables, appareils photo, baladeurs numériques... est interdite à l'école.

est remplacée par :

L'utilisation d'objets électroniques tels que les téléphones portables, appareils photo, baladeurs numériques... est interdite à l'école.

Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité.

3. Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école

★ Présentation du projet d'école 2018-2021

Ce projet d'école a été élaboré en fin d'année dernière et validé par l'inspection.

La première étape a consisté en un état des lieux (bilan du projet d'école correspondant, analyse synthétique de données issues d'indicateurs choisis) et la définition de priorités pour lesquelles il était nécessaire de mobiliser l'équipe pédagogique.

Les objectifs déclinés du projet académique sont les suivants :

- Ambition 1 : Construire des apprentissages durables
 - Répondre aux attendus de chaque cycle en portant une attention particulière aux apprentissages des fondamentaux
 - Développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles
 - Construire l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques
- Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours
 - Initier les parcours éducatifs
 - Assurer et renforcer le suivi et l'accompagnement de tous les élèves
 - Construire le parcours linguistique des élèves
- Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance
 - Renforcer la liaison école-familles
 - Impulser un travail en partenariat

Chaque item est précisé pour répondre aux particularités de l'école.

★ Projets pédagogiques

Les principaux projets de l'année (connus à ce jour) sont les suivants :

Projets communs :

- Découverte de la médiathèque et activités autour du livre.
- Séances de cinéma : approche multidisciplinaire en fonction du niveau de l'élève.
- Semaine du goût (5 classes de l'école) : découverte des aliments et des sensations gustatives. Des parents ont aidé à l'animation des séances.
- Projet d'art plastique : réalisation de calendriers pour Noël en répartissant les élèves dans toutes les classes de l'école en fonction du thème choisi par chaque élève. Le tutorat des élèves plus âgés vers les plus jeunes est un moment privilégié.

- Projet multidisciplinaire autour de l'album Musette Souricette (à partir de janvier)

Autres projets :

- En tout début d'année scolaire, dans le cadre de l'APC (activités pédagogiques complémentaires), accompagnement des PS à la cantine pour assurer une transition entre le temps scolaire et périscolaire et ainsi mieux vivre la rentrée.
- À partir du mois de janvier, ouverture des classes de maternelle aux parents sur le temps des ateliers (par demie matinée).
- Voyage à La Tranche-sur Mer pendant 2 jours (le 1^{er} et 2 avril) pour les classes de maternelle et GS-CP. Une réunion d'information va être programmée avec l'animateur du centre. Découverte du milieu marin et vivre ensemble une aventure en dehors du contexte familial.
- Projet poésies (classe de CE1-CE2) : projet « Un tour en poésie ». Sortir de la récitation traditionnelle pour découvrir le monde de la poésie et devenir auteur.
- Projet de lecture (les Incorruptibles) : incitation à la lecture via la découverte d'auteurs de lecture jeunesse (classe de CE1-CE2).
- Projet de résolution de problèmes en Anglais (classe de CE2-CM1)
- Concours de lecture (en interne pour les élèves de CM1 et dans le cadre des Petits Champions de la lecture pour les élèves de CM2)
- Participation à la semaine des mathématiques en avril, l'objectif étant de renforcer l'attractivité des mathématiques (classes de CM1-CM2)
- Mise en œuvre d'un ENT (Espace Numérique de Travail) pour les classes de CM1-CM2 permettant l'apprentissage de la messagerie, l'organisation de ses ressources numériques, dans un environnement sécurisé.
- Natation pour les cycles 3 (avec une priorité donnée aux élèves de CM1) en fin d'année scolaire.

Un certain nombre d'autres projets, en particulier de sorties scolaires, sont en gestation dans l'ensemble des classes. Ils seront présentés une fois validés (pédagogiquement et financièrement).

4. Ressources humaines de l'école

★ Équipe pédagogique

Suite au départ de Mme Chauvet, Mme Taramini et Mme Pelletier, trois enseignants sont arrivés dans l'école : Julie Aupetit, Isabelle Benoist et Pierre Bureau. L'équipe est donc la suivante :

- o Mme Hamon assistée de Mme Laurence Dousset, ATSEM : PS-MS-GS
- o Mme Lamy et Mme Aupetit (le vendredi) assistées de Mme Dany Delumeau, ATSEM : PS-MS-GS
- o Mme Maury et Mme Aupetit (le jeudi) assistées de Mme Béatrice Gest (le mardi et le jeudi matin), ATSEM : GS-CP
- o Mme Lamoureux : CE1-CE2
- o Mme Benoist et M. Bureau : CE2-CM1
- o M. Wolff et M. Morin (le lundi) : CM1-CM2
- o Mme Dreulle : CM1-CM2

★ Effectifs

Les effectifs par niveau de cette année, actualisés ce jour, sont les suivants :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS-MS-GS L. Hamon	9	7	6						22
PS-MS-GS S. Lamy	8	9	5						22
GS-CP C. Maury			5	17					22
CE1-CE2 C. Lamoureux					17	5			22
CE2-CM1 I. Benoist et P. Bureau						14	7		21
CM1-CM2 N. Wolff							9	13	22
CM1-CM2 S. Dreulle							7	15	22
	17	16	16	17	17	19	23	28	153

Le Sivos informe de 19 naissances pour l'année 2016 et donc susceptibles d'entrer en PS pour la rentrée 2019.

★ Service civique

L'école bénéficie depuis début octobre d'un nouveau service civique : il s'agit de Marie Ventrone qui sera en poste à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire.

5. Moyens matériels

★ Travaux (bilan et à venir)

Des travaux importants ont été effectués à l'école pendant les vacances d'été :

- les toilettes des maternelles ont été agrandies et entièrement rénovées ;
- un couloir permettant aux élèves de maternelle d'accéder à la salle motricité sans passer par l'extérieur ni par le bureau du directeur a été créé ;
- le bureau du directeur a également été refait ;
- des toilettes permettant l'utilisation par des personnes à mobilité réduite ont également été créées ;
- de grands placards ont été aménagés dans le hall de maternelle.

Pendant les vacances d'automne, le lavabo de la salle des maitres a été déplacé dans la classe de Mme Lamy, ce qui a permis de fermer la porte entre cette classe et la salle des maitres. Des travaux d'électricité ont également été effectués : automatisation de l'éclairage dans le hall de la maternelle, ajout de prises réseau dans la salle des maitres.

Le vidéoprojecteur de la classe de Mme Maury a été physiquement installé. Il reste à effectuer le câblage électrique et à installer le tableau blanc.

M. Wolff remercie le Sivos et la municipalité pour l'ensemble de ces travaux qui contribue à rendre l'école agréable et accueillante.

Travaux d'étanchéité : deux classes de l'école (classe de Mme Dreulle et Mme Lamoureux) avaient des problèmes de fuite lors de pluies importantes. Les actions menées semblaient être efficaces pour la classe de Mme Dreulle, mais une fuite a été constatée il y a peu. De même, il reste une fuite dans la classe de Mme Lamoureux. Le Sivos informe que des travaux seront engagés très rapidement et qu'une solution plus robuste sera apportée dans un second temps.

Travaux prévus :

- Le parc à vélos évoqué lors du dernier conseil d'école sera réalisé par les Services Techniques. Il sera mis en place avant la fin de l'année scolaire.
- Suppression du tableau d'affichage extérieur (présentant un danger potentiel) et remplacement par deux nouveaux à destination de l'école et de l'APE.

Travaux du quotidien :

Le directeur pense que la communication liée aux petits travaux pourrait être améliorée. La démarche est actuellement la suivante : le directeur envoie un courriel pour chaque demande de

travaux / réparation mais n'a pas le retour de ces demandes. Le problème n'est pas que les travaux ne soient pas réalisés (quoique la réactivité soit moins bonne que précédemment), mais que l'école ne sait pas si, ni quand les travaux seront réalisés.

Mme Cottier va voir la possibilité de communiquer le tableau des Services Technique qui recense les travaux en cours en leur planification.

6. Place des parents à l'école

★ Communication générale

- Les parents souhaitent que les mots dédiés aux informations générales de l'école collés dans le cahier de liaison soient reportés sur le tableau d'affichage de l'école. M. Wolff précise que tous les parents voient les mots dans le cahier de liaison de leurs enfants, ce qui n'est pas le cas du tableau d'affichage. Le nombre d'informations générales étant néanmoins assez restreint, il est possible de les afficher.
- Les parents souhaiteraient une communication accrue entre enseignants et parents.
 - Le directeur propose que l'envoi de courriels aux parents soit renouvelé cette année.
 - Le site de l'école, conformément au projet d'école, sera également mis à jour avec les activités des élèves.
 - Une réflexion a été menée pour des rencontres informelles des parents et des enseignants. Le directeur propose de mettre en place « des petits déjeuners du lundi » de 8h30 à 9h00, rencontres autour d'un café/thé offert par l'école. La périodicité pourrait être mensuelle. Les parents pensent que le personnel du Sivos pourrait être invité ainsi que les membres du Rased.

★ École

- Possibilité pour les parents de maternelle d'assister à un temps de classe une fois dans l'année (cf. projets pédagogiques).
- Mobiliser davantage les parents lors des activités pédagogiques menées en dehors de la classe (sciences, découverte environnement proche, sorties en vélo, natation, cinéma, médiathèque...)
- Faire intervenir les parents pour faire découvrir des métiers (en particulier de la santé et de la sécurité)

7. Hygiène et Sécurité

★ Hygiène

- Les parents s'interrogent sur les actions effectuées en cas de maladie contagieuse (un cas de teigne ayant été déclaré dans l'école en début d'année). Le directeur explique la procédure suivie : appel du médecin scolaire qui peut lui-même faire appel au médecin traitant de l'enfant et/ou au médecin conseil du rectorat. Un mot est diffusé dans les classes concernées (dans le cas du début de l'année, un mot a été distribué à tous les parents des classes de Mme Hamon et Mme Lamy). Un certificat médical est demandé pour le retour de l'élève.

★ Sécurité

- Exercices de sécurité
 - Exercice incendie : un exercice a été réalisé le 24 septembre sans aucun problème relevé.
 - Exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : un exercice de type « intrusion » a été effectué le 18 octobre. L'alarme émise n'a pas été entendue dans toutes les classes. De plus, les élèves n'ont pas suffisamment gardé le silence durant l'exercice.

Mme Cottier informe que les travaux relatifs à l'installation d'une alarme sont signés ainsi que la sécurisation de l'entrée par un visiophone. Ces travaux ne pourront avoir lieu que pendant les vacances scolaires (vacances d'hiver ou de printemps).

- Sécurité aux abords de l'école. Les parents soulignent les dysfonctionnements suivants :
 - place de parkings sauvages ;
 - chien sans laisse sur le parking ;
 - vitesse des véhicules sur le parking ;
 - rond-point dangereux ;

Ils souhaiteraient également une présence plus constante du policier municipal à l'entrée et à la sortie des élèves. Mme Cottier en prend note.

- Les parents d'élèves pose la question des actions mises en œuvre en cas de harcèlement d'un élève. M. Wolff précise la définition du harcèlement : « *Le harcèlement est un enchaînement d'agissements hostiles répétés visant à affaiblir psychologiquement la personne qui en est la victime. Il peut s'agir de harcèlement moral, comme des insultes ou des menaces, ou d'agressions physiques chez un ou plusieurs individus* »

La démarche au sein de l'école est tout d'abord une démarche de prévention : au sein de la classe (en particulier dans le cadre des cours d'EMC, Enseignement Moral et Civique) ou via la venue d'intervenants extérieurs. Dans ce cadre, l'infirmière du collège de secteur est intervenue l'année dernière, mais également cette année (le 8 novembre) pour les niveaux CM1 et CM2. Il est prévu qu'elle revienne pour les élèves plus jeunes.

En cas de suspicion ou de harcèlement avéré, la démarche est la suivante : rencontre avec les parents concernés (harceleur(s) et harcelé), vigilance accrue lors des récréations de la part des enseignants, communication avec le Sivos pour que les informations de vigilance circulent. Des sanctions décidées par le conseil des maîtres sont apportés en fonction du problème constaté. Les parents peuvent également être reçus par le Sivos en présence du directeur de l'école.

- Des parents d'élèves indiquent que le bus du mercredi à destination de la Souris Verte part trop tôt (les dix minutes entre l'heure de la sortie des classes [12h00] et le départ du bus [12h10] n'étant pas suffisantes).

Mme Cottier informe que la gratuité du transport vers la Souris Verte est en cours de réflexion. Les parents pourraient, si le projet se concrétise, récupérer sans frais leurs enfants jusqu'à 12h30 (travail en collaboration avec le nouveau directeur de la Souris Verte).

Les parents s'interrogent sur les moyens pour prévenir un retard des parents. Le directeur indique que le seul moyen reste le téléphone de l'école mais qu'il n'est pas possible d'être au portail d'entrée et au téléphone. M. Wolff suggère au Sivos d'étudier la possibilité d'une signalisation d'un appel téléphonique via un SMS ou un courriel sur le portable du directeur.

- Les parents d'élèves souhaitent disposer d'une liste des numéros de téléphones avec planning de fonctionnement (temps scolaire et périscolaire)

Le directeur informe que cette liste existe : elle est affichée et a été distribuée à chaque parent en début d'année (via le livret de rentrée).

8. Mise en œuvre et suivi Projet éducatif de territoire (PEDT)

★ Activités périscolaires proposées cette année

Les activités proposées sont les suivantes :

- Élémentaire : vince-pong, théâtre, fitness, inter-génération, multi-sport, jeux de société, art/peinture. Chaque élève inscrit participera à quatre activités différentes dans l'année.
- Maternelle (GS) : musique et basket

★ Temps périscolaire

- Cantine :

- Les parents souhaitent avoir des informations sur l'origine des produits, les menus et menus de substitution (musulman, steak haché par exemple), cout d'un repas cantine par catégorie d'élèves.
- Ils proposent le lancement d'un nouveau questionnaire/sondage en incluant bruit et problème de service. Mme Cottier répond qu'un sondage est régulièrement effectué auprès des élèves (réponses à l'aide de smileys).

Toutes ces questions pourront être abordées lors de la prochaine commission restauration. Le Sivos précise néanmoins que le cout moyen d'un repas (toutes charges comprises) est de 8 €. Des produits locaux sont privilégiés.

Mme Cottier rappelle également qu'il est possible pour les parents de venir à un service de cantine : il suffit de prévenir au moins une semaine à l'avance.

Garderie :

- Des parents ont constaté que le lavage du linge était réalisé à la garderie le matin (8h) par le personnel Sivos. Mme Cottier informe que cette machine à laver est destinée à un lavage occasionnel ou de dépannage et que sa mise en route ne doit pas perturber le fonctionnement de la garderie.
- Des parents ont constaté que des vélos traversent la garderie le matin. Mme Cottier précise que les vélos n'ont en effet pas à traverser la garderie ; ils doivent rester dehors (dans le sas d'entrée) jusqu'à ce que le personnel de la garderie soit au nombre de deux. Une des deux personnes peut alors ouvrir la grille pour permettre aux élèves de ranger leur vélo dans la cour.

Les parents d'élèves suggèrent qu'une ouverture du portail accessible de la garderie soit mise en place lors de l'installation prochaine du visiophone.

Fait à Bellefois, le 13/11/2018

Le président du Conseil d'École

La secrétaire de séance